

## SERVICES GÉNÉRAUX

	CA 2012	CA 2013	% évol
Droits de mutation	870,4	656,3	-24,6 %
Taxe additionnelle aux droits de mutation	294,1	240,5	-18,2 %
Taxe sur l'électricité	69,1	74,3	7,6 %
Taxe spéciale sur les conventions d'assurance	59,5	57,1	-4,1 %
Taxe de séjour	40,4	40,4	0,0 %
Taxe additionnelle à certains droits d'enregistrements	12,0	21,0	74,5 %
Impôts sur les spectacles	20,1	17,1	-14,7 %
TICPE (Taxe intérieure sur la consommation de produits énergétiques)	15,7	14,7	-6,2 %
Autres reversements de fiscalité	0,7	0,7	1,5 %
Taxes funéraires	0,3	0,3	3,7 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 382,2</b>	<b>1 122,3</b>	<b>-18,8 %</b>

- Les droits de mutation génèrent un produit de 656,3 M€ soit une baisse de 214,1 M€ par rapport à 2012. Cette évolution est principalement liée à la baisse du nombre de ventes enregistrées en 2013 de 9,1 %, représentant une perte de 3 935 transactions par rapport à 2012. Selon la dernière étude publiée par la Chambre des notaires Paris-Île-de-France, le prix moyen du m<sup>2</sup> dans la capitale s'est établi au niveau de 8 243 € à fin 2013. Il a baissé de 1 % en un an, passant de 8 328 €/m<sup>2</sup> en 2012 à 8 243 €/m<sup>2</sup> en 2013.
- La taxe additionnelle aux droits de mutation, assise sur les transactions immobilières à Paris, génère un produit de 240,5 M€, contre 294,1 M€ en 2012.
- La taxe additionnelle à certains droits d'enregistrements représente une recette de 21,0 M€. Au total, le produit de la fiscalité immobilière est de 917,7 M€ contre 1 176,5 M€ au CA 2012.
- Le produit de la taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE) recouvré par la Ville et le Département est de 74,3 M€, en hausse par rapport à 2012 (+7,6 %). Cette augmentation est liée d'une part à l'actualisation des coefficients de la TCFE en référence à l'indice moyen des prix à la consommation et, d'autre part, à la hausse des quantités consommées.

Le montant des dotations et participations s'élève à 1 552,4 M€ en 2013, contre 1 597,7 M€ en 2012. Ces recettes comprennent : les concours de l'Etat, les autres participations ainsi que les recettes liées au RSA.

Après avoir progressé selon l'inflation jusqu'en 2010, les concours de l'Etat à l'ensemble des collectivités locales sont stabilisés en valeur depuis 2011. Pour Paris, les dotations reçues par la Ville et le Département en 2013 ont reculé par rapport à 2012 de 38,1 M€, passant de 1 329,3 M€ à 1 291,2 M€ :

- La dotation globale de fonctionnement (DGF) diminue de 2,6 % par rapport à 2012, passant de 1 259,2 M€ en 2012 à 1 226,5 M€ en 2013. Cette diminution s'explique par l'écrêtement des parts compensatoires des dotations (compensations part salaire, complément de garantie et dotation forfaitaire du Département de Paris). Ces écrêtements ont vocation à financer la progression des dotations de péréquation et de l'intercommunalité.
- Les dotations de compensation au titre des exonérations des taxes foncières et d'habitation et de la perte de la Taxe additionnelle aux droits d'enregistrement (TADE), diminuent également de 5,4 M€ pour atteindre 48,4 M€. Elles ont été écrêtées de manière à financer l'évolution des autres concours que l'Etat verse aux collectivités locales.
- Si la dotation générale de décentralisation (DGD) croît très légèrement par rapport à 2012 (+0,2 M€ pour s'élever à 16,0 M€), la dotation spéciale instituteurs (DSI) est en diminution (-0,4 M€ pour atteindre 0,3 M€).

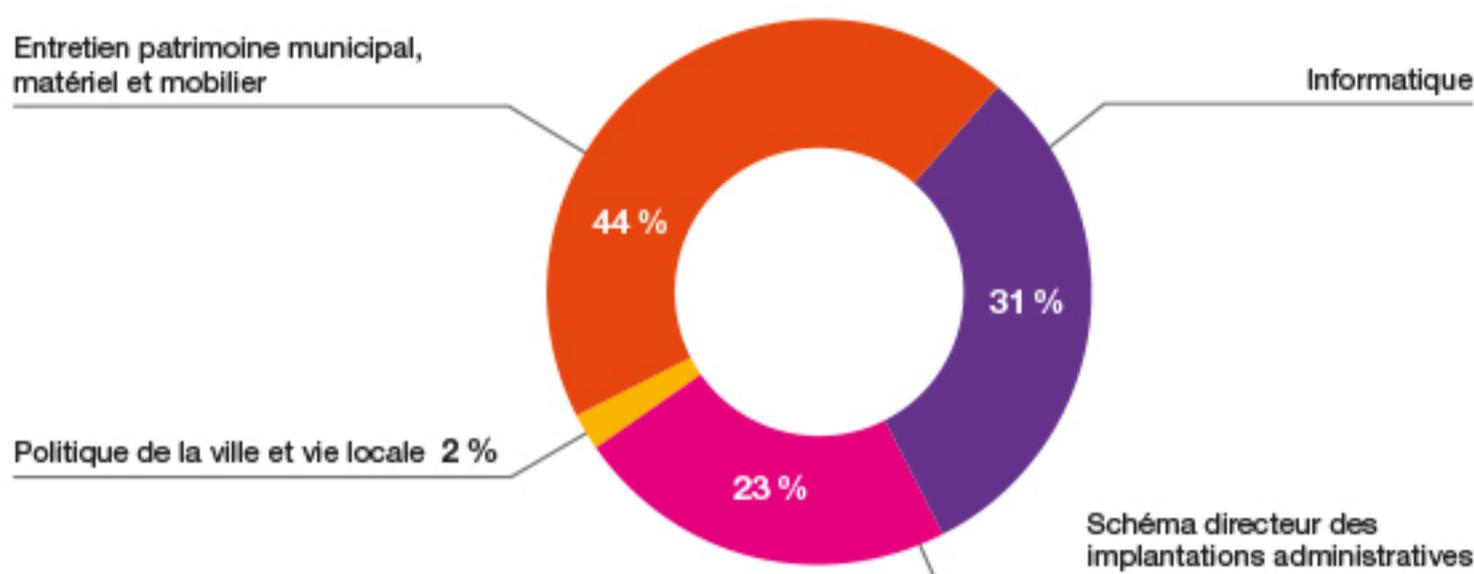
## SERVICES GÉNÉRAUX

Les autres participations représentent 0,9 M€ en 2013.

Les recettes liées au RSA représentent 260,4 M€ en 2013, contre 266,0 M€ en 2012. La prise en charge du RMI puis du RSA par le Département est compensée par le transfert corrélatif d'une fraction des ressources de la Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE). Le montant recouvré à ce titre (247,0 M€) correspond au droit à compensation basé sur les dépenses engagées par l'Etat au titre du RMI au 31 décembre 2003. Il est complété par des recettes provenant du « Fonds de mobilisation départemental pour l'insertion » (FMDI) réalisées à hauteur de 13,4 M€ en 2013.

### ↳ Dépenses d'investissement

#### • Dépenses d'administration générale



Les dépenses d'investissement au titre des services généraux s'élèvent à 97,2 M€.

42,3 M€ ont été investis pour l'entretien des bâtiments municipaux, le matériel et le mobilier, dont notamment 6,5 M€ pour la modernisation des chaudières, 4,6 M€ pour l'entretien des mairies d'arrondissement, 2,4 M€ pour la mise aux normes réglementaires des ascenseurs, et 1,8 M€ pour l'entretien des cimetières.

Les investissements en matériel et en entretien informatiques ont représenté 30,6 M€, dont 4,7 M€ pour le renouvellement des équipements de proximité, 3,1 M€ pour l'évolution des SI financiers et 2,6 M€ pour celles des SI des ressources humaines.

Le regroupement des services à travers le schéma directeur des implantations administratives a représenté un effort de 22,0 M€, dont 14,6 M€ pour les garages de la ZAC Pouchet et 3,3 M€ pour le T8 dans la ZAC PRG.

#### • Dotations aux états spéciaux d'arrondissement

La dotation d'investissement des mairies d'arrondissement s'est élevée à 4,9 M€ en 2013, en progression de 0,5 M€ par rapport à 2012.

### ↳ Recettes d'investissement

#### • Administration générale

Ces recettes représentent 17,7 M€, dont 8 M€ sont constitués de reconstitutions d'avances sur marché et 7,7 M€ de remboursements sur comptes de tiers.

#### • Dotations

Les dotations sont imputées sur la fonction 01, à hauteur de 164,4 M€. Outre le Fonds de Compensation pour la TVA (149,5 M€), déjà mentionné, la Taxe Locale d'Équipement (TLE) a représenté 14,6 M€ et le produit d'amendes, reversé au Département, 0,3 M€.

## PARTIE 3

# LES INSCRIPTIONS À CARACTÈRE TECHNIQUE

## /// DÉTAIL DES OPÉRATIONS ÉQUILIBRÉES

Les parties I et II présentent le budget réel de la Ville et du Département, net des inscriptions équilibrées en dépenses et en recettes, ceci afin de retranscrire l'effort financier concret de la collectivité en faveur des différentes politiques menées.

En fonctionnement, les principales opérations équilibrées portent sur la contribution d'équilibre versée par la Ville au Département ; sur la contribution au FNGIR, également équilibrée en dépense et en recette ; sur la prime départementale versée aux agents, inscrite en dépense sur le budget du Département et en recette sur le budget de la Ville.

Il est à noter également que par rapport aux recettes de fonctionnement réelles, le compte administratif comptabilise en sus 168,4 M€ sur le compte 775, au titre des produits des cessions, constatées en fonctionnement avant d'être immédiatement réintégré<sup>9</sup> à la section d'investissement<sup>9</sup> : elles sont donc présentées au sein des recettes d'investissement.

S'y ajoutent 640,8 M€ de dépenses d'ordre, et 92,9 M€ de recettes d'ordre, détaillées ci-après.

Aux dépenses nettes d'investissement de la collectivité (1 740 M€) s'ajoutent les écritures suivantes dans le compte administratif :

- 300 M€ de remboursement de dette et de droit de tirage sur les lignes de crédits revolving sur le budget municipal, dont 200 M€ constituent un remboursement définitif.
- 273,5 M€ sur le budget municipal, correspondant à des écritures équilibrées en dépenses et recettes sur les opérations d'aménagement et le compte foncier.
- 381 M€ d'opérations d'ordre (307,7 M€ sur la Ville et 73,3 M€ sur le Département), décrites ci-après.

Aux recettes d'investissement nettes (671 M€) s'ajoutent ces écritures dans le compte :

- 501,5 M€ correspondant à la reprise du résultat antérieur (425,5 M€ sur la Ville et 76 M€ sur le Département).
- 630,0 M€ de nouveaux emprunts.
- 100,0 M€ correspondants à la reconstitution partielle des droits de tirage sur emprunts revolving existant en début d'année (225 M€ dont 125 M€ ont été remboursés à titre définitif).
- 273,5 M€ sur le budget municipal, correspondant, en miroir des dépenses, aux écritures équilibrées sur les opérations d'aménagement et les ventes avec échéancier.
- 471,4 M€ d'opérations d'ordre de transfert de section à section décrites ci-après.
- 288,1 M€ d'opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement (287,7 M€ sur la Ville et 0,4 M€ sur le Département), dédiées aux opérations patrimoniales sur le chapitre 041, et décrites ci-après.

<sup>9</sup> Lors d'une cession, la section d'investissement doit enregistrer sur des comptes distincts la sortie du patrimoine du bien vendu à sa valeur d'acquisition initiale d'une part, et la plus ou moins-value réalisée d'autre part. Le compte 775 de la section de fonctionnement fait ainsi office de compte-pivot pour percevoir le montant de la recette sans cette décomposition. La réaffectation à la section d'investissement est effectuée par opération d'ordre, telle que présentée p. 56 de ce rapport : les valeurs initiales d'acquisitions et les plus-values (186 M€), minorées des moins-values (17,6 M€), correspondent au produit titré (168,4 M€).

## /// LES OPÉRATIONS LIÉES À LA DETTE

DATE NÉGOCIATION	PRÊTEUR / PLACEUR	NOMINAL (M€)	DATE VALEUR	MATURITÉ	MATURITÉ EN ANNÉES	TAUX DE RENDEMENT À L'ÉMISSION (%)	SPREAD / OAT (PB)
26/03/13	HSBC	75	21/06/13	21/06/28	15	2,886	18,5
09/04/13	Barclays <sup>7</sup>	25	18/04/13	18/04/31	18	2,685	15
16/04/13	Natixis <sup>7</sup>	60	30/04/13	30/04/29	16	2,6376	15
16/04/13	Natixis <sup>7</sup>	15	30/04/13	30/04/32	19	2,768	15
07/05/13	Société Générale	50	22/05/13	22/05/28	15	2,43	8,5
04/06/13	Helaba <sup>8</sup>	25	13/06/13	13/06/28	15	2,81	15
24/09/13	Société Générale	75	01/10/13	01/10/26	13	3,049	18
24/09/13	Société Générale	125	01/10/13	01/10/27	14	3,155	18
04/10/13	Natixis	50	17/10/13	17/10/28	15	3,15	15
04/10/13	Natixis <sup>9</sup>	50	17/10/13	21/06/28	15	3,1275	15
27/11/13	Citi	60	11/12/13	15/01/29	15,1	3,00	17
28/11/13	Natixis	20	12/12/13	12/12/33	20	3,24	17
	<b>Total</b>	<b>630</b>					
				<b>Moy 2013 pond. par nominaux</b>	<b>15,0</b>	<b>2,947</b>	<b>16,1</b>

<sup>7</sup> Swap sur émission tx var

<sup>8</sup> Schuldschein

<sup>9</sup> Abonnement d'une souche existante

En 2013, la Ville de Paris s'est financée dans des conditions particulièrement intéressantes, bénéficiant à la fois d'un environnement de taux faibles et d'un attrait pour sa signature symbolisé par un écart de rendement très serré par rapport aux OAT (16pb en moyenne).

Pour la première fois, la Ville a eu recours à un financement de type Schuldschein pour 25 M€. Ce type de financement, en plus de ses conditions financières attractives, présente l'avantage d'offrir à la Ville une diversification de ses sources de financement.

Les autres levées de fonds réalisées en 2013 se sont faites sous format obligataire dans le cadre du programme EMTN de la Ville. Afin de sécuriser sa dette et de profiter de l'environnement de taux bas, la Ville a choisi d'emprunter à long terme (15 ans en moyenne) et d'indexer à taux fixe l'intégralité de ses nouveaux emprunts, ce qui l'a ainsi amenée à effectuer des swaps d'émission sur 3 emprunts initialement réalisés à taux variables.

Le calendrier des levées de fonds en 2013 a été volontairement avancé, indépendamment des besoins de trésorerie, afin de bénéficier autant que possible des conditions de financement particulièrement avantageuses observées au premier semestre ; ceci a permis de générer des économies de charges financières futures substantielles pour la collectivité parisienne.

## /// LES OPÉRATIONS D'ORDRE

Trois types d'opérations d'ordre sont regroupés dans des chapitres globalisés particuliers :

- les opérations d'ordre de transferts entre les sections de fonctionnement et d'investissement (chapitres 040 et 042) ;
- les opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement dites « patrimoniales » (chapitre 041) ;
- le virement de la section de fonctionnement (chapitre 021) à la section d'investissement (chapitre 023).

Les opérations d'ordre intervenues en 2013 sur le budget de la Ville et du Département sont les suivantes (fonctionnement et investissement) :

CHAPITRE	VILLE	INVESTISSEMENT				FONCTIONNEMENT			
		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes	
		INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS	INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES	RÉALISATIONS
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections (Investissement)	6 557 230	20 026 791	377 150 137	554 984 367	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections (fonctionnement)	0	0	0	0	377 150 137	554 984 367	6 557 230	20 026 791
041	Opérations patrimoniales	527 844 746	287 651 826	527 844 746	287 651 826	0	0	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement	0	0	207 511 091	0	0	0	0	0
023	Virement à la section d'investissement	0	0	0	0	207 511 091	0	0	0
	<b>TOTAL VILLE</b>	<b>534 401 976</b>	<b>307 678 617</b>	<b>1 112 505 974</b>	<b>842 636 193</b>	<b>584 661 228</b>	<b>554 984 367</b>	<b>6 557 230</b>	<b>20 026 791</b>
CHAPITRE	DÉPARTEMENT								
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections (Investissement)	73 700 000	72 907 983	87 000 000	85 770 474	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections (fonctionnement)	0	0	0	0	87 000 000	85 770 474	73 700 000	72 907 983
041	Opérations patrimoniales	7 566 442	440 368	7 566 442	440 368	0	0	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement	0	0	95 034 061	0	0	0	0	0
023	Virement à la section d'investissement	0	0	0	0	95 034 061	0	0	0
	<b>TOTAL DÉPARTEMENT</b>	<b>81 266 442</b>	<b>73 348 351</b>	<b>189 600 503</b>	<b>86 210 842</b>	<b>182 034 061</b>	<b>85 770 474</b>	<b>73 700 000</b>	<b>72 907 983</b>
	<b>TOTAL</b> Opérations d'ordre Ville et Département	<b>615 668 418</b>	<b>381 026 968</b>	<b>1 302 106 477</b>	<b>928 847 035</b>	<b>766 695 289</b>	<b>640 754 841</b>	<b>80 257 230</b>	<b>92 934 774</b>

## LES MOUVEMENTS D'ORDRE BUDGÉTAIRES INTERVENUS ENTRE SECTIONS EN 2013 (CHAPITRES 040 ET 042)

CHAPITRE	VILLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
		Dépenses réalisées	Recettes réalisées	Dépenses réalisées	Recettes réalisées
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections (investissement)	20 026 791	554 984 367	0	0
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections (fonctionnement)	0	0	554 984 367	20 026 791
<b>DÉPARTEMENT</b>					
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections (investissement)	72 907 983	85 770 474	0	0
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections (fonctionnement)	0	0	85 770 474	72 907 983
<b>TOTAL 040 et 042</b>		<b>92 934 774</b>	<b>640 754 841</b>	<b>640 754 841</b>	<b>92 934 774</b>

Ces mouvements portent principalement sur :

### LES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET LES PROVISIONS

Les amortissements des immobilisations sont imputés sur les chapitres 68 (dotations aux amortissements et provisions) en dépenses de fonctionnement et 28 (amortissement des immobilisations) en recettes d'investissement.

En 2013, il a été procédé à l'amortissement des biens acquis et à l'amortissement des subventions d'équipement (versées entre 2007 et 2012 pour la Ville et entre 2003 et 2012 pour le Département) pour un montant total de 401,1 M€ dont 315,3 M€ sur le budget municipal et 85,8 M€ sur le budget départemental.

Par ailleurs, l'amortissement des primes de remboursement des obligations imputé sur les chapitres 68 en dépenses de fonctionnement et 16 en recettes d'investissement sur le budget municipal correspond à l'amortissement annuel, sur la durée de vie des émissions obligataires, de la prime d'émission déterminée lors de leur lancement (les obligations étant émises au-dessous du pair).

Dix émissions lancées depuis 2005 justifient une dépense de 0,9 M€ en 2013 :

- V514 - Dexia Morgan Stanley (120 M€ en juin 2005)
- V519 - Natixis HSBC (200 M€ en mai 2006)
- V521 - Dexia-Caylon (100 M€ en novembre 2006)
- V523 - HSBC Natixis (160 M€ en décembre 2007)
- V527 - HSBC Natixis (155 M€ en décembre 2008)
- V529 - HSBC Natixis (200 M€ en juin 2009)
- V533 - HSBC (100 M€ en décembre 2010)
- V534 - HSBC Natixis Société Générale (140 M€ en décembre 2010)
- V538 - Goldman Sachs (100 M€ en novembre 2011)
- V541 - Deutsche Bank (100 M€ en avril 2012)

Conformément au vote du budget supplémentaire de juillet 2013, deux provisions complémentaires ont également été constituées afin de couvrir les créances douteuses (1,78 M€) et les risques des contentieux (0,62 M€) selon le suivi effectué par la Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP). Les provisions sont comptabilisées sur les chapitres 68 en dépenses de fonctionnement et 15 et 49 en recettes d'investissement. Les provisions constituées passent ainsi de 13 M€ en 2012 à 13,6 M€ en 2013 pour les créances douteuses et de 9,5 M€ à 11,3 M€ pour les risques de contentieux pour un total de 24,9 M€ sur le budget municipal.

## LES CESSIONS DES IMMOBILISATIONS

Pour 2013, les cessions des immobilisations recouvrent les cessions foncières et les transformations d'avances et prêts en subventions exceptionnelles. Aucune cession d'immobilisation n'a été enregistrée sur le budget départemental en 2013.

Depuis la réforme de l'instruction budgétaire et comptable M14 intervenue le 1<sup>er</sup> janvier 2006, les cessions des immobilisations sont budgétées uniquement en recettes de la section d'investissement (chapitre 024) mais font l'objet d'une exécution en sections de fonctionnement et d'investissement comme antérieurement.

En section de fonctionnement sont ainsi enregistrées :

- en dépenses : la valeur nette comptable des immobilisations cédées ainsi que les plus-values réalisées (chapitre 67) pour 186,0 M€ ;
  - en recettes : les moins-values constatées (chapitre 77) pour 17,7 M€.
- soit 168,4 M€ consolidés correspondant aux recettes perçues.

En section d'investissement sont enregistrées :

- en recettes : la sortie du patrimoine des immobilisations cédées (chapitre 21) ainsi que les plus-values réalisées (chapitre 19) pour 186,0 M€ ;
- en dépenses : les moins-values réalisées (chapitre 19) pour 17,7 M€.

Les principales cessions d'immobilisations foncières réalisées en 2013 concernent :

• le terrain 8 bd d'Indochine - 7 rue des Marchais (19 <sup>e</sup> )	41,7 M€
• le local commercial Place de la Madeleine (8 <sup>e</sup> ) sous voirie publique municipale	23,0 M€
• le terrain d'assiette du Grand Palais (8 <sup>e</sup> ) 1 place Clémenceau et 1/13 avenue Winston Churchill	18,5 M€
• le parking Berger niveau 3 - Forum des Halles (1 <sup>er</sup> )	14,6 M€
• l'immeuble 2bis avenue Foch (16 <sup>e</sup> )	9,0 M€
• l'immeuble 242/252 rue de Bercy (12 <sup>e</sup> )	7,9 M€
• les volumes parking Rambuteau - Forum des halles (1 <sup>er</sup> )	6,9 M€
• les parcelles à Carrières-sous-Poissy (78)	6,2 M€
• la parcelle 3-15 rue Charles Leroy à Ivry-sur-Seine (94)	5,9 M€
• l'immeuble rue Barbusse/Deferre à Bondy (93) centre urbain	5,0 M€
• le terrain 40 à 50 rue St Charles / 34 rue Rouelle (15 <sup>e</sup> )	4,2 M€
• les parcelles rue Pierre Rebière (17 <sup>e</sup> )	3,7 M€
• les volumes parking Berger - Forum des halles (1 <sup>er</sup> )	2,7 M€
• l'immeuble rue Maurice Déménitroux à Créteil (94)	2,6 M€
• les 2 parcelles bd Berthier (17 <sup>e</sup> )	2,6 M€
• les 15 parcelles aux Pavillons-sous-bois (93)	2,6 M€
• l'immeuble 27 à 35 rue Bréguet / 7 à 13 Villa Marcès (11 <sup>e</sup> )	2,3 M€
• l'immeuble 85 rue de Charenton (12 <sup>e</sup> )	2,2 M€
• le terrain 45/51 bd Carnot (12 <sup>e</sup> )	2,0 M€
• l'immeuble 22 rue Pradier (19 <sup>e</sup> )	1,6 M€
• les lots 75 et 263 du 11 rue Tronchet (8 <sup>e</sup> )	1,0 M€
• les lots 514 et 534 du 2 square Padirac (16 <sup>e</sup> )	0,8 M€
• l'immeuble 10 rue des Patriarches (5 <sup>e</sup> )	0,8 M€
• les lots 1 à 8 au 78 rue de Charonne (11 <sup>e</sup> )	0,7 M€
• l'immeuble 25/27bis rue Olivier de Serres (15 <sup>e</sup> )	0,6 M€
• les lots 14/16/24 du 3 quai Malaquais (6 <sup>e</sup> )	0,6 M€
• la parcelle et volume en tréfonds 155 rue d'Aubervilliers (18 <sup>e</sup> )	0,6 M€

Par ailleurs, il a été procédé pour 48,7 M€ au remboursement du capital restant dû au 31 décembre 2013 des avances et prêts consentis par la Ville de Paris aux sociétés ELOGIE (29,3 M€) et SIEMP (18,8 M€) pour le financement de programmes de logements sociaux dans le cadre de la résiliation des conventions de gestion. Le versement d'une subvention exceptionnelle d'exploitation a couvert ce remboursement.

### LES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT TRANSFÉRABLES

Les subventions d'équipement transférables portent principalement sur le budget départemental en 2013 et recouvrent le chapitre 13 (subvention d'équipement) en dépenses d'investissement et le chapitre 77 (produits exceptionnels) en recettes de fonctionnement. Les subventions d'équipement versées par l'Etat dans le cadre de la délégation de compétence en matière de logement sont reprises en section de fonctionnement et amorties pour un montant de 67,1 M€. Par ailleurs, la dotation départementale d'équipement des collèges (DDEC) fait l'objet chaque année d'une reprise au plus égale à la dotation des amortissements des bâtiments scolaires (5,8 M€).

### LES TRAVAUX EN RÉGIE

L'opération consiste à réimputer en dépenses d'investissement aux chapitres 21 ou 23 les achats de matériaux et les charges de personnel qui ont permis aux agents municipaux de transformer des matières premières en biens immobiliers, pour 1,4 M€ sur le budget municipal en 2013.

### LES OPÉRATIONS PATRIMONIALES (CHAPITRE 041)

			INVESTISSEMENT	
CHAPITRE			Dépenses réalisées	Recettes réalisées
<b>VILLE</b>	041	Opérations patrimoniales	287 651 826	287 651 826
<b>DÉPARTEMENT</b>	041	Opérations patrimoniales	440 368	440 368
<b>TOTAL 041</b>			<b>288 092 194</b>	<b>288 092 194</b>

Ces mouvements correspondent à des écritures comptables équilibrées en dépenses et en recettes au sein de la section d'investissement.

Sur le budget municipal, il s'agit principalement :

- du remboursement des avances versées dans le cadre de délégations de maîtrise d'ouvrage pour 127,8 M€, incluant 102,7 M€ au titre de l'opération de réaménagement des Halles et 11,4 M€ pour des établissements scolaires (Cardinet, Clichy Batignolles, Masséna, etc.) ;
- des acquisitions d'emprises publiques à titre gratuit pour 23,5 M€, avec 23,0 M€ pour l'immeuble 8/10 rue Charles V (4<sup>e</sup>) auprès de l'Etat ;
- de l'intégration dans le patrimoine municipal des dépenses d'investissement des Etats Spéciaux d'Arrondissement effectuées en 2012, pour un montant de 5,53 M€ ;
- de l'intégration des frais d'études et des frais d'insertion aux dépenses de travaux pour 5,1 M€, permettant ainsi de les intégrer dans le champ des dépenses d'investissement éligibles au FCTVA.

Par ailleurs, une seule émission réalisée sur le marché obligataire en 2013 a fait l'objet d'une prime d'émission d'un montant de 0,9 M€ (emprunt V557 – Tap Natixis 50 M€ d'octobre 2013). Enfin, trois emprunts revolving ont été amortis en décembre pour un total de 125,0 M€ (opération d'ordre en l'absence de tirage sur ces emprunts).

Sur le budget départemental, il s'agit principalement :

- du remboursement des avances versées dans le cadre de la délégation de maîtrise d'ouvrage concernant la crèche Beaujon (8<sup>e</sup>) pour 0,22 M€.
- des mouvements enregistrés concernant l'intégration des frais d'études et des frais d'insertion aux travaux pour 0,20 M€.

### LE VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT (CHAPITRES 021 ET 023)

La prévision budgétaire pour 2013 au titre du virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement était de 302,5 M€ dont 207,5 M€ sur le budget municipal et 95,0 M€ sur le budget départemental. Ce transfert contribue à l'autofinancement dégagé au titre de l'exercice considéré et permet notamment d'assurer le remboursement des annuités de la dette en capital. Ces inscriptions budgétaires ne font l'objet d'aucune exécution budgétaire.

## /// LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

En 2013, 2,2 Mds€ ont été mandatés sur autorisation de programme (crédits réels et opérations d'ordre).

Sur les autorisations de programme en cours en 2013 (14,7 Mds€), est constaté au compte administratif le terme de 2,4 Mds€ d'autorisations de programme, correspondant à des opérations achevées.

Les autorisations de programme toujours valides en 2014 représentent 12,3 Mds€, dont 6,9 Mds€ ont été consommées par des mandatements.

en M€	Stock AP brut au 1/1/2013	Mandats 2013 émis sur AP	Termes d'AP constatés	Solde AP brut	Mandats pluriannuels cumulés sur AP
<b>VILLE</b>	12 755	1 952	2 244	10 511	6 157
<b>DÉPARTEMENT</b>	1 988	227	191	1 797	780
<b>CONSOLIDÉ</b>	14 743	2 178	2 435	12 308	6 937

## /// SOLDES FINANCIERS CONSOLIDÉS 2008-2013

VILLE ET DÉPARTEMENT DE PARIS DU CA 2008 AU CA 2013

en millions d'euros

	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	Variation 2013/2012
Recettes courantes de fonctionnement	5 850	6 129	6 582	7 782	7 865	7 849	-0,2%
<i>hors FNGR</i>			6 582	6 898	6 973	6 951	-0,3%
Charges de gestion courante	5 365	5 547	5 701	6 804	7 002	7 146	2,1%
<i>hors FNGR</i>			5 701	5 919	6 110	6 248	2,3%
<b>Epargne de gestion</b>	<b>484</b>	<b>582</b>	<b>881</b>	<b>978</b>	<b>863</b>	<b>703</b>	<b>-18,6%</b>
Solde financier	-51	-47	-50	-66	-79	-93	17,1%
Solde exceptionnel	-43	-46	-34	-46	-27	-38	40,3%
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>5 894</b>	<b>6 163</b>	<b>6 609</b>	<b>7 816</b>	<b>7 895</b>	<b>7 897</b>	<b>0,0%</b>
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>5 502</b>	<b>5 673</b>	<b>5 812</b>	<b>6 950</b>	<b>7 138</b>	<b>7 325</b>	<b>2,6%</b>
<b>Epargne brute</b>	<b>391</b>	<b>490</b>	<b>797</b>	<b>866</b>	<b>757</b>	<b>573</b>	<b>-24,4%</b>
Remboursements d'emprunt (avec crédits revolving)	138	120	125	184	200	200	0,0%
<b>Epargne nette</b>	<b>254</b>	<b>370</b>	<b>672</b>	<b>682</b>	<b>557</b>	<b>373</b>	<b>-33,1%</b>
Recettes réelles d'investissement	955	793	457	495	577	671	16,2%
<b>Capacité de financement des investissements</b>	<b>1 347</b>	<b>1 283</b>	<b>1 254</b>	<b>1 360</b>	<b>1 334</b>	<b>1 243</b>	<b>-6,8%</b>
Dépenses réelles d'investissement	1 587	1 463	1 477	1 551	1 662	1 740	4,7%
<b>Besoin de financement</b>	<b>378</b>	<b>300</b>	<b>348</b>	<b>375</b>	<b>528</b>	<b>697</b>	<b>32,0%</b>
Nouveaux emprunts	331	275	340	381	470	630	34,0%
<b>Fonds de roulement au 1/1</b>	<b>364</b>	<b>318</b>	<b>293</b>	<b>285</b>	<b>288</b>	<b>230</b>	
Variation du fonds de roulement	-47	-25	-8	6	-58	-67	
<b>Fonds de roulement au 31/12</b>	<b>318</b>	<b>293</b>	<b>285</b>	<b>291</b>	<b>230</b>	<b>163</b>	
Encours de dette au 1/1	2 132	2 326	2 481	2 696	2 892	3 219	
<b>Encours de dette au 31/12</b>	<b>2 326</b>	<b>2 481</b>	<b>2 696</b>	<b>2 893</b>	<b>3 219</b>	<b>3 655</b>	
Variation de l'encours de dette	193	155	215	197	327	436	
<b>Capacité de financement</b>	<b>84,9%</b>	<b>87,7%</b>	<b>84,9%</b>	<b>87,7%</b>	<b>80,3%</b>	<b>71,4%</b>	

## /// COMPTE ADMINISTRATIF 2013 DE LA VILLE

en euros

### ÉQUILIBRE FINANCIER

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
<b>Opérations réelles</b>			
Chapitres 011, 012, 65, 656, 014	4 693 013 303,51	Comptes 70 à 75 + 013	5 353 160 503,82
66 Charges financières	111 562 635,20	76 Produits financiers	18 215 564,61
67 Charges exceptionnelles	62 289 200,16	77 Produits exceptionnels	194 795 159,65
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>4 866 865 138,87</b>	<b>Total recettes réelles et mixtes</b>	<b>5 566 171 228,08</b>
<b>Solde des opérations réelles</b>		<b>699 306 089,21</b>	
<b>Opérations d'ordre de section à section</b>			
Total dépenses d'ordre	554 984 366,52	Total recettes d'ordre	20 026 791,10
<b>Total (opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>5 421 849 505,39</b>	<b>Total (opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>5 586 198 019,18</b>
002 Déficit antérieur reporté	0,00	002 Excédent antérieur reporté	166 004 440,46
<b>Résultat de fonctionnement</b>		<b>Excédent :</b>	<b>330 352 954,25</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
<b>Opérations réelles</b>			
<b>Dépenses financières</b>			
10 Dotations et fonds divers	0,00	<b>Ressources propres d'origine externe</b>	
13 Subventions	1 788 357,00	10 Dotations et fonds divers (sauf 1068)	158 302 728,72
16 Remboursement d'emprunt (hors crédit revolving)	134 372 170,10	138 Subventions d'investissement non affectées	0,00
16449 Crédit revolving	225 000 000,00	27 Remboursements de prêts	213 180 434,17
<b>Autres ressources externes définitives</b>			
26 Participations	5 249 541,25	20 Immobilisations incorporelles	99,02
27 Autres immobilisations financières	107 552 892,40	204 subventions d'équipement	1 900 000,00
<b>Dépenses d'équipement</b>			
20 Immobilisations incorporelles	11 989 462,55	21 Immobilisations corporelles	78 934 586,79
204 Subventions d'équipements versées	344 960 930,38	23 Immobilisations en cours	10 377 774,07
21 Immobilisations corporelles	344 399 432,09	26 Cessions de participations et créances rattachées	0,00
23 Immobilisations en cours	894 466 946,68	13 (sauf 138) Subventions d'investissement	102 070 088,45
<b>Autres ressources externes non définitives</b>			
<b>45 Opérations pour compte de tiers</b>	<b>17 092 781,84</b>	163 Emprunts obligataires	604 057 690,00
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>2 086 872 514,29</b>	164 Emprunts auprès d'établissement de crédits*	25 000 000,00
		16449 Crédit revolving	100 000 000,00
		165 Dépôts et cautionnements reçus	36 662,96
		168 Autres emprunts et dettes assimilées	62 758 658,00
		<b>45 Opérations pour compte de tiers</b>	<b>15 510 579,0</b>
		<b>Total recettes réelles</b>	<b>1 372 129 301,20</b>
<b>Besoin d'autofinancement (dépenses - recettes)</b>		<b>714 743 213,09</b>	
<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</b>			
<b>Total</b>	<b>287 651 825,54</b>	<b>Total</b>	<b>287 651 825,54</b>
<b>Opérations d'ordre de section à section</b>			
<b>Total</b>	<b>20 026 791,10</b>	<b>Total</b>	<b>554 984 366,52</b>
<b>Total (opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>2 394 551 130,93</b>	<b>Total (opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>2 214 765 493,26</b>
D001 Résultat reporté n-1		R1068 Affectation n-1	425 478 652,00
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>2 394 551 130,93</b>	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>2 640 244 145,26</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>		<b>Déficit</b>	<b>154 456 879,56</b>

\* Hors crédits revolving.

# /// COMPTE ADMINISTRATIF 2013 DU DÉPARTEMENT

en euros

## ÉQUILIBRE FINANCIER

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
<b>Opérations réelles et mixtes</b>			
Chapitres 011, 012, 65, 6586, 014	2 506 504 823,46	Comptes 70, 73, 74, 75, 013	2 782 562 674,64
016 APA	133 222 452,42	016 APA	13 446 443,26
015/017 RSA	380 645 229,18	015/017 RSA	267 148 385,48
66 Charges financières	5,46	76 Produits financiers	836 258,91
67 Charges exceptionnelles	3 419 869,34	77 Produits exceptionnels	2 554 380,64
68 Dotations aux provisions	1 160 000,00	78 Reprises sur provisions	0,00
<b>Total dépenses réelles et mixtes</b>	<b>3 024 952 379,86</b>	<b>Total recettes réelles et mixtes</b>	<b>3 066 548 142,93</b>
<b>Solde des opérations réelles et mixtes</b>		<b>41 595 763,07</b>	
<b>Opérations d'ordre de section à section</b>			
Total des dépenses d'ordre	85 770 474,10	Total des recettes d'ordre	72 907 982,82
<b>Total (opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>3 110 722 853,96</b>	<b>Total (opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>3 139 456 125,75</b>
D002 Déficit antérieur reporté	0,00	R002 Excédent antérieur reporté	33 305 525,70
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>3 110 722 853,96</b>	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>3 172 761 651,45</b>
<b>Résultat de fonctionnement</b>		<b>Excédent :</b>	<b>62 038 797,49</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
<b>Opérations réelles</b>			
<b>EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX (invts. directs) 57 113 705,00</b>		10 (sauf 1068) Fonds propres d'origine externe	6 295 209,11
<b>Dépenses d'équipement</b>			
20 Immobilisations incorporelles	639 691,81	20 Immobilisations incorporelles	0,00
21 Immobilisations corporelles	2 038 374,26	23 Immobilisations en cours	904 738,53
23 Immobilisations en cours	54 432 201,92	27 Autres immobilisations financières	118 250,00
		274 Remboursements de prêts	0,00
018 RSA	3 437,01	018 RSA	0,00
		13 Subventions d'équipement reçues	116 584 454,54
<b>EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX 162 462 874,32</b>			
		165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00
204 Subventions d'équipement versées	162 462 874,32	204 Subventions d'équipement versées	63701,82
45 Travaux pour compte de tiers	6 274 678,24	<b>45 Participations des tiers aux travaux faits pour leur compte</b>	<b>8 720 423,73</b>
<b>Dépenses financières</b>			
165 Dépôts et cautionnements	0,00		
26 Participations	0,00		
27 Autres immobilisations financières	840 000,00		
10 Dotations et fonds divers	0,00		
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>226 691 257,56</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>132 686 777,73</b>
<b>Besoin d'autofinancement (dépenses - recettes)</b>		<b>94 004 479,83</b>	
<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</b>			
<b>Total</b>	<b>440 368,09</b>	<b>Total</b>	<b>440 368,09</b>
<b>Opérations d'ordre de section à section</b>			
<b>Total</b>	<b>72 907 982,82</b>	<b>Total</b>	<b>85 770 474,10</b>
<b>Total (opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>300 039 608,47</b>	<b>Total (opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>218 897 619,92</b>
D001 Résultat reporté n-1	70 859 156,56	R1068 Affectation n-1	75 978 253,00
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>370 898 765,03</b>	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>294 875 872,92</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>		<b>Déficit :</b>	<b>76 022 892,11</b>

## /// PRINCIPAUX RATIOS FINANCIERS DE LA COLLECTIVITÉ PARISIENNE (VILLE ET DÉPARTEMENT)

	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013
<b>1 . Taux d'épargne nette</b>						
<b>Epargne nette / Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>4,3%</b>	<b>5,8%</b>	<b>10,2%</b>	<b>8,7%</b>	<b>7,1%</b>	<b>4,7%</b>
<i>Mesure la capacité de la commune à dégager une épargne nette positive</i>						
<b>2 . Indicateurs d'endettement</b>						
<b>Encours de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>39,5%</b>	<b>39,0%</b>	<b>40,8%</b>	<b>37,0%</b>	<b>40,8%</b>	<b>46,3%</b>
<b>Encours de la dette en capital / Epargne Brute</b>	<b>5,9</b>	<b>5,1</b>	<b>3,4</b>	<b>3,3</b>	<b>4,3</b>	<b>6,4</b>
<i>Nombre d'années nécessaire au remboursement du capital de la dette</i>						
<b>Encours de dette / Population (en euros)</b>	<b>1 083</b>	<b>1 156</b>	<b>1 207</b>	<b>1 295</b>	<b>1 426</b>	<b>1 611</b>
<b>3 . Indicateur de rigidité des charges de structure</b>						
<b>Charges de personnel / Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>32,8%</b>	<b>31,2%</b>	<b>30,7%</b>	<b>26,3%</b>	<b>26,7%</b>	<b>26,7%</b>
<i>Mesure la marge de manœuvre en termes de réduction des dépenses</i>						
<b>4 . Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (Ville uniquement)</b>						
<b>Produit des contributions directes 4 taxes</b>	<b>57,4%</b>	<b>57,0%</b>	<b>59,6%</b>	<b>61,1%</b>	<b>55,4%</b>	<b>54,9%</b>
<b>(TH, TFB, TFNB, TP puis CVAE) / Potentiel fiscal 4 taxes</b>						
<i>Mesure la marge de manœuvre fiscale</i>						
<i>(possibilité d'augmenter les taux et donc le produit)</i>						
<b>5 . Effort fiscal (Ville uniquement)</b>						
<b>Produit des contributions directes 3 taxes</b>	<b>48,1%</b>	<b>47,9%</b>	<b>49,3%</b>	<b>52,0%</b>	<b>45,2%</b>	<b>45,0%</b>
<b>(TH, TFB, TFNB) / Potentiel fiscal 3 taxes</b>						
<i>Mesure la marge de manœuvre fiscale sur les impôts ménages</i>						
<i>(possibilité d'augmenter les taux et donc le produit)</i>						

## /// LEXIQUE D'ANALYSE FINANCIÈRE

### RECETTES COURANTES DE FONCTIONNEMENT

Total des recettes réelles de fonctionnement hors produits financiers et exceptionnels. Elles comprennent notamment les impôts et taxes, les dotations et participations versées par l'Etat et les collectivités locales, les redevances et les prestations de service.

### CHARGES DE GESTION COURANTE

Total des dépenses réelles de fonctionnement hors charges financières et exceptionnelles. Elles sont notamment composées des charges de personnel, des charges à caractère général, des subventions et des participations.

### EPARGNE DE GESTION

Différence entre les recettes courantes de fonctionnement et les charges de gestion courante.

### EPARGNE BRUTE

Différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle prend en compte les soldes financiers et exceptionnels. L'épargne brute représente les ressources disponibles pour financer les dépenses de la section d'investissement une fois payé l'ensemble des charges de fonctionnement de la collectivité. Elle est affectée prioritairement au remboursement du capital de la dette.

### REMBOURSEMENTS D'EMPRUNT

Montant de l'annuité de remboursements d'emprunt, comprenant éventuellement une baisse du plafond d'emprunts crédit revolving.

### EPARGNE NETTE

Différence entre l'épargne brute et les remboursements d'emprunt. Une épargne nette positive indique que la collectivité est à même de rembourser le capital de sa dette exclusivement par l'excédent de ses recettes de fonctionnement sur ses dépenses de fonctionnement. Une épargne nette négative indique que la collectivité doit affecter une partie de ses recettes d'investissement au remboursement de la dette, au détriment du financement des investissements.

### RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Total des recettes d'investissement hors mouvements d'ordre, emprunt et crédit revolving. Elles sont notamment composées du FCTVA, des amendes de police, et des remboursements des prêts accordés par la collectivité.

### CRÉDIT REVOLVING

Emprunt utilisé dans le cadre de la gestion active de la dette. Le crédit revolving n'est mobilisé qu'en cas d'insuffisance de trésorerie et n'occasionne des charges financières que s'il est mobilisé, contrairement aux emprunts classiques.

### CAPACITÉ DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Somme de l'épargne brute et des recettes réelles d'investissement.

### DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Total des dépenses d'investissement, c'est-à-dire des crédits de paiement mandatés, hors mouvements d'ordre et hors remboursements d'emprunt. Elles comprennent notamment les dépenses liées aux acquisitions, les charges de travaux, et les prêts accordés par la collectivité.

### BESOIN DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Différence entre les dépenses réelles d'investissement et la capacité de financement des investissements. Il correspond au solde des dépenses réelles d'investissement qui ne peut être financé que par l'emprunt et le fonds de roulement. Au budget primitif, le besoin de financement des investissements est financé exclusivement par l'emprunt, sauf reprise par anticipation du fonds de roulement n-1.

### FONDS DE ROULEMENT

Total de l'excédent de fonctionnement capitalisé, du solde de la section de fonctionnement n-1 et du solde de la section d'investissement n-1. Il est égal au solde des résultats des exercices antérieurs.

### FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA (FCTVA)

Le FCTVA est une recette versée par l'Etat aux collectivités territoriales, en compensation des dépenses de TVA supportées sur leurs dépenses d'investissement, et alors qu'elles ne peuvent en récupérer une partie par la voie fiscale. Jusqu'en 2009 la compensation intervenait avec deux années de décalage : le FCTVA de l'année n correspondait aux dépenses réelles d'investissement de l'année n-2. En 2009, dans le cadre du plan gouvernemental de la relance de l'économie, l'Etat a versé aux collectivités locales de façon anticipée le montant correspondant aux dépenses d'investissement effectuées en 2008 dans la mesure où celles-ci atteignaient a minima le seuil fixé par convention à la moyenne des dépenses réelles d'équipement constatées sur les quatre exercices antérieurs. Ainsi la collectivité parisienne a perçu en 2009 un double versement de FCTVA correspondant aux dépenses effectuées en 2007 et 2008.

Depuis 2010, les versements sont à nouveau calés sur un rythme annuel.

### FONDS DE SOLIDARITÉ DE LA RÉGION ÎLE DE FRANCE (FSRIF)

Le FSRIF a pour but d'atténuer les disparités en matière de bases fiscales entre les communes de la Région Ile-de-France, et d'améliorer ainsi les conditions de vie dans les collectivités les plus défavorisées. Il est alimenté par prélèvement sur les ressources fiscales des communes les mieux dotées.

### COEFFICIENT DE MOBILISATION DU POTENTIEL FISCAL ET EFFORT FISCAL

Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal est égal au rapport entre le produit fiscal voté et le produit fiscal théorique (c'est-à-dire l'application aux bases parisiennes des taux d'imposition moyens nationaux).

L'effort fiscal d'une commune est égal au rapport entre le produit de la taxe d'habitation, des deux taxes foncières, de la taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties, de la taxe ou redevance pour l'enlèvement des ordures ménagères, et le potentiel fiscal correspondant aux trois premières taxes précitées majoré des produits de la taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Ce coefficient mesure la pression fiscale pesant sur les ménages.

Les ratios (du rapport financier de l'année n) portent sur les données de l'année n-1, dernières données disponibles.

MAIRIE DE PARIS

---

DIRECTION DE L'INFORMATION  
ET DE LA COMMUNICATION

---

DIRECTION DES FINANCES

**TOUTE L'INFO**  
**au 3975\* et**  
**sur PARIS.FR**

\*Prix d'un appel local à partir d'un poste  
fixe sauf tarif propre à votre opérateur